

EXAMEN PROFESSIONNEL 2024

Née de la volonté conjuguée d'universités, de grandes écoles et d'organismes de recherche, l'Université Paris-Saclay compte parmi les grandes universités européennes et mondiales, couvrant les secteurs des Sciences et Ingénierie, des Sciences de la Vie et Santé, et des Sciences Humaines et Sociales. Sa politique scientifique associe étroitement recherche et innovation, et s'exprime à la fois en sciences fondamentales et en sciences appliquées pour répondre aux grands enjeux sociétaux. Du premier cycle au doctorat, en passant par des programmes de grandes écoles, l'Université Paris-Saclay déploie une offre de formation sur un large spectre de disciplines, au service de la réussite étudiante et de l'insertion professionnelle. Elle prépare les étudiants à une société en pleine mutation, où l'esprit critique, l'agilité et la capacité à renouveler ses compétences sont clés. L'Université Paris-Saclay propose également un riche programme de formations tout au long de la vie. Située au sud de Paris sur un vaste territoire, l'Université Paris-Saclay bénéficie d'une position géographique favorisant à la fois sa visibilité internationale et des liens étroits avec ses partenaires socio-économiques - grands groupes industriels, PME, start-up, collectivités territoriales, associations...

Site web : <https://www.universite-paris-saclay.fr/fr>

[Etablissement handi-accueillant et attaché à la mixité et à la diversité](#)

Fonction : Chef du service environnement et paysage

Métier ou emploi type* : **Conducteur de travaux immobiliers en aménagements extérieurs**

* REME, REFERENS, BIBLIOPHILE

Code emploi type : G3A42

BAP : G

Nature du concours : Examen professionnel

Fiche descriptive du poste

Catégorie : A

Corps : ASI

Affectation

Administrative : Université Paris Saclay - Direction de l'Aménagement du patrimoine et de l'Immobilier – Service Environnement et Paysages

Géographique : Campus Orsay Bures Gif

EXAMEN PROFESSIONNEL 2024

Missions

Mission du service / positionnement hiérarchique :

La Direction de l'Aménagement, du Patrimoine et de l'Immobilier est une structure de pilotage stratégique des dossiers en lien avec le patrimoine immobilier, foncier et sur les projets d'aménagement.

Elle suit, pilote et coordonne des équipes de maîtrises d'œuvres et de travaux, et conduit des contrats complexes. Elle est en appui technique, juridique et financier des services techniques des composantes universitaires de l'Université Paris-Saclay.

Ses domaines d'activités sont les suivants :

- Gestion d'opérations immobilières
- Etudes et expertises
- Sûreté et Protection
- Environnement et Paysage
- Aménagements du territoire
- Appui aux composantes universitaires
- Fonctions transverses : administratif, financier, communication, contrôle de gestion

Le Service Environnement et Paysages au sein du Pôle Aménagement et Environnement de la direction de l'Aménagement du Patrimoine et de l'Immobilier est chargé de la préservation et du maintien de la qualité du patrimoine naturel et paysager des sites de l'Université. Le service veille d'une part à ce que le mode de gestion des espaces naturels et plantés réponde aux besoins des usagers en termes de confort de vie et de sécurité ; et d'autre part à ce que ce mode de gestion maintienne la qualité paysagère et la biodiversité du site. Il doit en effet permettre de préserver les sites naturels tout en enrichissant les collections botaniques indigènes et exotiques. Le service assume également des missions de médiation scientifique pour la valorisation du Jardin botanique universitaire. Le service a également en charge le suivi et la gestion des berges de l'Yvette en lien avec le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette. Enfin, le service apporte son expertise pour le volet paysager des aménagements et constructions neuves de l'Université ainsi que dans le cadre des études paysagères ou environnementales.

L'agent est placé sous la responsabilité de la responsable du pôle Aménagement et environnement.

Missions principales de l'agent :

Missions transversales :

- Participer à l'analyse des dossiers de conception des opérations lourdes suivies par le Pôle Opérations et Expertise sur le volet Environnement et Paysage.
- Intégrer les exigences en matière de développement durable dans les opérations d'aménagement paysagers.
- Élaborer, justifier et contrôler l'exécution des budgets prévisionnels des projets d'aménagements paysagers.
- Proposer les modalités de contractualisation avec les prestataires extérieurs des opérations de travaux d'aménagement paysagers.
- Assurer les conduites d'opérations ou les missions de maîtrise d'œuvre pour les aménagements paysagers.
- Suivre l'exécution des travaux d'aménagements paysagers.

EXAMEN PROFESSIONNEL 2024

Sur le Campus Bures Orsay Gif : Chef du service Environnement et Paysages

- Participer à la définition et assurer la mise en œuvre des travaux d'entretien et d'aménagement des espaces plantés, des collections botaniques et des milieux naturels du site.
- Participer à l'organisation et assurer l'encadrement de l'activité interne/externe au regard des compétences et de la politique environnementale de l'établissement.
- Participer aux réflexions prospectives sur l'évolution du patrimoine naturel.
- Planifier, encadrer et coordonner les interventions des équipes en matière d'aménagements paysagers, de logistique et de services généraux.
- Assurer le contrôle et le suivi technique des entreprises intervenant sur site dans son domaine d'activité (gestion du patrimoine arboré, gestion des espaces verts, travaux forestiers, travaux paysagers) .
- Suivi et maintenance du bâtiment technique du service : planifier et vérifier les activités des opérateurs de maintenance de l'établissement et des prestataires externes.
- Déterminer les priorités et faire intervenir les professionnels compétents □
- Respecter et faire respecter la réglementation en hygiène et sécurité du travail

Missions administratives :

- Gérer administrativement, logistiquement et financièrement le service
- Participer à l'élaboration et à la justification du budget du service et des opérations
- Exécuter le budget du service et des opérations
- Gérer et encadrer le personnel
- Organiser, coordonner, et contrôler les activités des équipes en régie et des prestataires externes
- Gérer administrativement le parc automobile du service : affectation des véhicules, entretien, réparation, budget, assurances

Conditions particulières d'exercice (logement, horaires spécifiques, primes, etc...) :

- Astreinte administrative, d'exploitation, de sécurité ou encore de décision en nécessité absolue de service sur le campus BOG

De nombreuses activités culturelles et sportives sont proposées et accessibles facilement pour tout collaborateur dans le cadre de la politique de bien-être au travail développée à l'Université Paris-Saclay.

Des possibilités de restauration proches des lieux de travail.

Un accompagnement des agents pour leur développement professionnel et la préparation aux concours de la fonction publique.

Deux jours hebdomadaires de télétravail possibles sous certaines conditions.

Encadrement : OUI/~~NON~~

Nb agents encadrés par catégorie : ...A - 4B - 9C

Conduite de projet : OUI/~~NON~~

EXAMEN PROFESSIONNEL 2024

Compétences attendues

Connaissance, savoir :

- Méthodologie de conduite de projet d'aménagement extérieur (connaissance générale)
- Réglementation en matière d'aménagement extérieur (connaissance générale)
- Techniques des différents corps de métiers de l'aménagement extérieur (connaissance générale)
- Marchés publics (connaissance générale)
- Connaissances approfondies dans le domaine du végétal
- Connaissances approfondies en méthodes de gestion et de suivi des espaces verts et naturels
- Connaissances des équipements de sécurité attachés aux opérations d'espaces verts
- Connaissances générales en mécanique des machines agricoles et d'entretien parcs et jardins
- Connaissances générales en informatique (suite bureautique, Autocad, suite Adobe)
- Connaissance générale de la logistique et de la maintenance
- Connaissances générales des techniques de maintenance des équipements locaux

Savoir-faire :

- Encadrer / Animer une équipe (maîtrise)
- Piloter un projet d'aménagement extérieur (maîtrise)
- Savoir gérer son activité dans un calendrier et un cadre de gestion complexe (maîtrise)
- Assurer la maîtrise d'ouvrage d'aménagement extérieur (maîtrise)
- Gérer les relations avec des interlocuteurs (application)
- Savoir rendre compte (application)
- Gérer un budget (application)
- Savoir élaborer un cahier des charges techniques et suivre l'exécution du marché, piloter des prestataires (maîtrise)
- Utiliser les logiciels liés aux activités : gestion planning, gestion de stock, lecture de plans, ...
- Faire appliquer les règles et consignes de sécurité dans son domaine d'activité.

Savoir-être :

- Sens de l'organisation
- Sens relationnel
- Capacité d'adaptation
- Autonomie
- Rigueur